



Naturalisation française

Par **Christophe2b**, le **14/09/2015** à **21:25**

Bonjour,
Cela fait 10 ans que vis et travaille en France (je suis belge) et j'aimerais acquérir la nationalité française car ma carte d'identité belge va expirer. J'ai un CDI et je vis avec une française. Nous ne sommes pas mariés et n'avons pas d'enfants.
Petit problème : je suis parti de Belgique et je devais des impôts...
Impôts que je n'ai jamais payés.
Donc voilà ma question, que dois-je faire ?
Merci d'avance pour vos réponses.
Christophe

Par **Tisuisse**, le **15/09/2015** à **08:55**

Bonjour,
Mariez-vous en France.

Par **Christophe2b**, le **15/09/2015** à **13:53**

Re,
Merci de votre réponse Tisuisse mais ma copine actuelle ne veut pas se marier.
Pour faire la demande de nationalité française, il faut un titre de séjour en cours de validité. Mais, étant belge, donc issu d'un pays faisant partie de l'union européenne, dois-je avoir ce fameux titre de séjour ?
Merci.
Christophe

Par **ADO75**, le **15/09/2015** à **23:45**

Bonjour,
Je suis dans la même situation à une différence près, ai un enfant et une taxe

d'habitation de 2009 en France non payée car j'avais déménagé et ma propriétaire a récupéré le courrier. Est-ce préjudiciable?
Merci d'avance pour vos précieux conseils.
Cordialement